

Mise à disposition de Ressources

Prestation

La plateforme Génomique propose des ressources en libre-accès après habilitation et selon les clauses détaillées ci-dessous. La liste des équipements mis à disposition est consultable sur le site internet <http://www.pf-genomique.univ-nantes.fr/> et est susceptible d'évoluer avec le temps.

Les comptes d'accès aux ressources sont ouverts pour l'année civile en cours et sont renouvelables sur demande chaque année lors de l'envoi de l'enquête de satisfaction.

Habilitation à l'utilisation des équipements

Une habilitation est nécessaire avant toute utilisation d'un équipement mis à disposition. Cette habilitation est uniquement dispensée par le personnel de la plateforme après formation de l'utilisateur.

La plateforme se réserve le droit de revoir l'habilitation d'un utilisateur en cas d'évolution importante de l'équipement ou de non-utilisation de l'équipement pendant une période prolongée.

Accès aux ressources nécessitant une réservation

Les réservations doivent être autant que possible conformes au temps d'utilisation réel des équipements. En cas de réservation abusive, le personnel de la plateforme peut modifier les plages réservées et imposer des horaires de réservation afin de permettre à d'autres utilisateurs d'accéder à l'équipement.

La réservation des équipements se fait via le lien <http://www.snps.univ-nantes.fr/grr/login.php>

Consignes d'utilisation des équipements

Un mode opératoire et/ou une notice d'utilisation de l'équipement sont mis à disposition des utilisateurs. Le personnel de la plateforme peut également être sollicité en cas de difficultés liées à l'utilisation de l'équipement.

La plateforme s'engage au bon fonctionnement des équipements en libre-accès, sous condition du respect par l'utilisateur du mode opératoire en vigueur.

Bioéthique

En cas de manipulation d'échantillons provenant de prélèvements humains, animaux ou comportant des OGM sur les ressources mises à disposition, l'utilisateur est responsable du traitement de ces prélèvements et s'engage à respecter la réglementation en vigueur s'appliquant à ce type d'échantillons.

Hygiène et Sécurité

Les consignes hygiène et sécurité de l'unité de recherche qui accueille la plateforme ainsi que celles du bâtiment IRS-UN sont en vigueur au sein des locaux de l'infrastructure GenoBiRD. Ces consignes sont disponibles auprès du personnel de la plateforme.

Dysfonctionnement d'un équipement

Le bon fonctionnement des ressources mises à disposition dépend du respect des consignes d'utilisation. Toute réparation ou tout remplacement dû à une quelconque dégradation des équipements résultant d'une erreur ou du non-respect de ces consignes est à la charge de l'unité ou de l'organisme de rattachement de l'utilisateur responsable de la dégradation.

Tout utilisateur détectant un dysfonctionnement de l'équipement doit le signaler au personnel de la plateforme.

Le premier contact avec le support technique du fournisseur de l'équipement se fait toujours par le personnel plateforme. Si besoin, la présence de l'utilisateur sera requise afin de définir de manière exacte la nature du problème rencontré.

Après analyse du problème (par le personnel plateforme et/ou le support technique),

- si son origine peut être imputée à une panne/défaut de l'équipement, la plateforme prend en charge la résolution de ce problème avec le fournisseur de l'équipement

- si le dysfonctionnement est lié à un autre facteur, c'est alors l'utilisateur qui restera en relation avec le support technique du fournisseur jusqu'à résolution de son problème ou abandon. Il est toutefois demandé que la plateforme reste informée des échanges entre l'utilisateur et le fournisseur.

Si une intervention est programmée sur un équipement, il est indiqué comme indisponible sur la base de réservation et les utilisateurs ayant réservé sur les créneaux d'intervention sont informés de son indisponibilité.

Données produites sur les équipements

Après chaque utilisation, il est à la charge de l'utilisateur de récupérer et sauvegarder ses résultats. La plateforme ne s'engage pas à conserver les résultats produits sur ses équipements en libre-accès.

Chaque partie s'engage à ne pas publier, ni divulguer de quelque façon que ce soit, les informations scientifiques ou techniques appartenant à une autre partie, dont elle pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'utilisation des équipements.

Tarification

La facturation est réalisée sur la base d'un devis établi au préalable ou sur la base des tarifs fournis par la plateforme. La plateforme se réserve le droit d'appliquer une mise à jour de ses tarifs en cours d'année. Un délai de un mois sera toutefois respecté entre la date d'affichage des nouveaux tarifs et leur application.

Valorisation

L'apport technique de l'Infrastructure GenoBIRD doit être reconnu et mentionné clairement dans toutes les publications et communications s'appuyant sur l'exploitation des données produites par les ressources mises à disposition par GenoBIRD. Ceci doit être fait de la manière suivante :

« Nous remercions **l'Infrastructure Nantaise de Génomique et Bioinformatique (GenoBiRD, Biogenouest)** pour sa contribution dans la réalisation des présents travaux »

« We are most grateful to **the Genomics and Bioinformatics Core Facility of Nantes (GenoBiRD, Biogenouest)** for its technical support »

Les utilisateurs des ressources mises à disposition s'engagent à informer cette dernière de toute publication, communication écrite et/ou orale découlant des travaux réalisés grâce au soutien technique de la plateforme et à lui fournir dès que possible, les références complètes ainsi qu'un tiré à part ou une version électronique du document.

Satisfaction

Afin de recueillir l'avis de ses utilisateurs et d'améliorer son fonctionnement, l'Infrastructure GenoBiRD propose une enquête de satisfaction annuelle. En cas de non satisfaction, l'utilisateur peut porter réclamation auprès du responsable scientifique de la plateforme.